

OMPI/INN/ABJ/99/6

ORIGINAL : français

DATE : septembre 1999



GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



ORGANISATION MONDIALE DE LA
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

SEMINAIRE REGIONAL DE L'OMPI SUR L'INVENTION ET L'INNOVATION EN AFRIQUE

organisé par
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
en coopération avec
le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire

Abidjan, 1^{er} – 3 septembre 1999

RÔLE ET FONCTIONS D'UN CENTRE D'INNOVATION

Exposé de M. Michel Levy, Directeur général, Cabinet Léonard, Paris

TABLE DES MATIÈRES

	pages
I INTRODUCTION	3
a) Des structures	3
b) Des compétences	3
II QU'EST-CE QU'UN CENTRE D'INNOVATION ?	3
a) L'inventeur individuel	4
b) La petite et moyenne entreprise	4
c) La grande entreprise ou grand compte	4
d) Le laboratoire	4
e) L'école d'ingénieurs	5
III LA STRUCTURE D'UN CENTRE D'INNOVATION	5
a) Les compétences	5-6
b) Les services	6
c) Les moyens	6

I INTRODUCTION

L'INVENTION nécessite que soient mises en place, pour la servir et pour la promouvoir,

a) Des structures

Des structures, car l'INVENTION doit être hébergée dans un établissement spécifique, pour pouvoir être suivie et gérée avec toute l'attention qu'elle nécessite ;

b) Des compétences

Des compétences, car le « Centre d'INNOVATION » se doit d'être animé par des hommes et des femmes d'expérience, qui pourront, selon les dossiers, être aidés par des Consultants extérieurs spécialisés dans les différentes gammes de services nécessaires à l'environnement de l'INVENTION et des ENTREPRISES innovatrices.

Au cours de ces trois journées, nous aurons l'occasion d'entrer ensemble dans les différentes étapes qui constituent « la valorisation de l'innovation ».

Cela nous permettra sans doute de comprendre que l'accompagnement des INVENTIONS est une MISSION qui ne peut s'établir que dans une structure qui est en mesure d'ASSURER la CONTINUITÉ des actions engagées.

II QU'EST-CE QU'UN CENTRE D'INNOVATION ?

Ce doit être au sens le plus large, un lien entre l'Invention et l'industrie/le marché.

Sur un plan pratique, qui sont ou peuvent être les interlocuteurs du Centre d'Innovation, ou plus simplement, qui peut s'adresser à cet établissement ?

- a) l'inventeur individuel ;
- b) la petite et moyenne entreprise ;
- c) la grande entreprise ;
- d) le laboratoire ;
- e) l'école d'ingénieurs.

Nous savons qu'il existe un point commun qui réunit ces différentes personnes physiques ou morales, c'est l'INVENTION.

En effet, dans la majeure partie des cas, ces différents acteurs de l'innovation sont confrontés à la problématique de la valorisation de leur INVENTION.

a) L'inventeur individuel

C'est sans doute le moins informé du parcours qu'il doit suivre pour :

- déposer une demande de brevet ;
- trouver un partenaire industriel fiable ;
- négocier un contrat de licence ;
- gérer l'exploitation de la licence qu'il aura concédée, etc.

b) La petite et moyenne entreprise

Bien qu'étant un acteur économique, elle n'a généralement pas la pratique de l'innovation et qui devra :

- valider l'invention qu'elle envisage d'exploiter ;
- avoir une connaissance suffisante du marché auquel l'invention est destinée ;
- établir un business plan (plan d'affaires) afin de connaître de façon prévisionnelle sur 3 ans au moins, les coûts auxquels elle s'engage et les ressources qu'elle peut attendre de son invention.

c) La grande entreprise ou grand compte

Bien que très structurée, elle ne dispose pas d'un service de valorisation de la recherche et de l'innovation pour lui permettre de gérer, et surtout de rentabiliser les investissements qu'elle aura effectués pour développer, dans certains cas, des inventions qui n'ont qu'un rapport éloigné avec son activité.

Dans ce cas, elle pourra faire appel au Centre d'Innovation qui, grâce à ses compétences, sera en mesure de l'aider à trouver des licenciés ou des acquéreurs pour le ou les brevets concernés.

d) Le laboratoire

Comme centre de recherche, dépose régulièrement des brevets développés par ses ingénieurs, et à l'image de la grande entreprise, ne dispose pas d'un service de valorisation de la recherche.

Ce laboratoire verra sans doute un grand intérêt, s'adressant aux services du Centre d'Innovation, à trouver là le moyen de rentabiliser ses efforts de recherche en cédant des licences d'exploitation, voire même la totalité d'un brevet.

e) L'école d'ingénieurs

Dans le cadre des travaux réalisés par ses élèves, elle est amenée à déposer des brevets qui restent généralement un exercice intellectuel sans aucun prolongement industriel et commercial.

C'est là une source de revenus pour l'école, comme une source de richesse et d'emploi pour les entreprises industrielles et autres, dans le pays concerné.

III LA STRUCTURE D'UN CENTRE D'INNOVATION

Afin d'être mobile, adaptable, donc de la meilleure efficacité, nous estimons qu'un Centre d'Innovation doit être, au moins dans un premier temps, de structure légère.

Il doit être préférablement localisé géographiquement au plus proche d'un centre économique afin de bénéficier de la proximité des centres d'intervention et de décision.

En effet, il sera en contact régulier tant avec les Services de la Propriété Intellectuelle qu'avec les principaux acteurs institutionnels de l'Industrie, des Banques et autres services financiers, des délégations commerciales en poste dans le pays, etc...

a) Les compétences

Nous avons brièvement évoqué les différentes attentes des principaux interlocuteurs d'un Centre d'Innovation, et nous entrerons au cours de nos prochaines interventions qui traitent respectivement :

- de l'évaluation des inventions ; et
- du rôle des entrepreneurs,

dans le détail des services auxquels les entreprises doivent faire appel dans leur parcours de valorisation de l'innovation.

Pour faire face à ces besoins, il convient que le Centre d'Innovation mette à la disposition de ses interlocuteurs/“ clients ”, les compétences nécessaires à accompagner utilement l'invention.

Ces spécialistes internes ou externes au Centre d'Innovation, devront :

- disposer d'une expérience de l'industrie en entreprise ;
- être si possible spécialisés dans certains domaines d'activité ;
- savoir analyser financièrement un projet ou un bilan et en faire une synthèse argumentée ;

- définir, après étude du dossier, la nature du ou des partenariats à mettre en place ;
- Sur un plan juridique, être à même de rédiger et d'accompagner un projet de contrat (de licence ou autre) jusqu'à sa signature ;
- Être en mesure de proposer une stratégie pour que l'invention puisse être transférée à l'industrie.

b) Les services

Dans le but de soutenir utilement le développement économique, ce qui reste l'objectif principal, le Centre d'Innovation doit être en mesure d'apporter les services suivants :

- l'aide technique à l'évaluation de l'invention ;
- l'audit de l'entreprise en terme de moyens humains, de production et financiers ;
- l'évaluation marketing du projet ;
- la mise en relation avec les différents acteurs nationaux de l'industrie ;
- la mise en relation avec des cabinets de conseils spécialisés ;
- l'information sur les possibilités de financements, etc.

c) Les moyens

Afin de réunir les conditions nécessaires à la mise en service d'un Centre d'Innovation, il devra disposer des moyens utiles à son fonctionnement.

Nous proposons dans un premier temps, que la contribution financière du Centre d'Innovation soit apportée d'une part par les gouvernements et institutionnels nationaux, et d'autre part par les industriels du secteur privé qui pourront être directement ou indirectement bénéficiaires de l'action du Centre d'Innovation.

Il reste cependant nécessaire que le Centre d'Innovation soit une structure indépendante vis-à-vis des différents gouvernements et autres grands comptes.

Afin de formaliser ce projet, nous pourrions suggérer la création d'un Centre d'Innovation, projet pilote, qui pourrait être mis en place dans un des pays de la Région.

A cette fin, nous pourrions recommander la rédaction d'un cahier des charges du projet qui pourrait être soumis aux autorités intéressées à la mise en place effective d'un Centre d'Innovation.

[Fin du document]